

**Agenda****Séance du lundi 22 janvier****Lundi 29 janvier 2018**

-15h : **Georges-Henri SOUTOU**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques : « *Des Lumières à l'opinion publique : politique extérieure et société, XVIII^e-XX^e siècles* ».

-Réunion de la commission *ad hoc* chargée de la réforme du règlement (salle 4).

Lundi 5 février 2018

-10h30 : réunion du groupe de travail « Humanisme et mondialisation » (salle 4).

-12h30 : déjeuner des Académiciens (salon Bonnefous).

-15h : **Jean TULARD**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques : « *Napoléon ou la maîtrise de l'opinion publique.* »

Lundi 12 février 2018

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances (salle 3).

-15h : **Patrick EVENO**, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : « *Histoire de la presse : "Les journalistes dans les drames contemporains"* ».

Lundi 19 et 26 février 2018 : Pas de séance.

Lundi 5 mars 2018

-10h30 : réunion du groupe de travail « Humanisme et mondialisation » (salle 4).

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances (salle 3).

-15h : **Jean-Marie COLOMBANI**, journaliste : « *Le journal Le Monde, prescripteur d'opinion* ».

Lundi 12 mars 2018

-15h : **Valéry GISCARD d'ESTAING**, de l'Académie française, ancien Président de la République : « *Le Chef de l'État devant l'opinion publique* ».

-Lundi 19 mars 2018

-15h : lecture de la notice sur la vie et les travaux de **Michel ALBERT** par **Denis KESSLER** (sous la Coupole, en habit).



Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 15 janvier, le président **François d'Orcival** a fait procéder à l'élection d'un membre correspondant de la section Économie politique, statistique et finances à la place laissée vacante par l'élection de **Pierre-André Chiappori** comme académicien. **Martin Hellwig**, directeur du Max Planck Institute for Research and Collective Goods de Bonn et professeur à l'université de cette ville, a été élu. Il est spécialiste de macroéconomie et notamment des théories monétaires. Il a activement contribué aux travaux de l'Académie sur l'enseignement de l'économie dans les lycées.

Gilbert Guillaume a fait hommage à ses confrères de l'ouvrage *La vie internationale et le droit* (Paris, Hermann, 2017, 471 p.), qui rassemble toutes les communications prononcées en 2016 devant l'Académie, sous sa présidence.

Le président a alors introduit la communication de son confrère **Philippe Contamine**, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, qui était intitulée : « Naissance médiévale de l'opinion publique ». L'orateur a commencé par s'interroger sur la pertinence de cette formulation dont il a reconnu d'emblée l'anachronisme. Le français des derniers siècles médiévaux, qui sont le domaine privilégié des recherches de Ph. Contamine, emploie fréquemment le substantif « opinion », ainsi que l'adjectif « public » (dans des expressions telles « bien public » ou « chose publique »), mais il ignore leur association. Parce qu'il est convenu que ce n'est qu'au milieu du XVIII^e siècle que l'opinion publique est identifiée en tant que telle dans les sociétés occidentales, faut-il renoncer à appliquer cette notion aux « hautes époques » ? Les historiens ne se sont pourtant pas fait scrupule de prêter une existence à l'opinion publique à certaines périodes historiques bien déterminées, quoique antérieures aux Lumières, telle la démocratie athénienne ou la République romaine. D'autres voient dans les grandes découvertes de la Renaissance et la Réforme un autre point de départ du phénomène, stimulé par l'imprimerie et les controverses religieuses. La période médiévale offre de ce point de vue un poste d'observation intéressant. Tout porte, *a priori*, à contester la réalité d'une opinion publique médiévale en présence d'une population massivement illettrée, dispersée et soumise à un *dominium* clérical et féodal, dont le seul mode d'expression aurait été la révolte. Ph. Contamine a cependant relevé que depuis une génération, les historiens médiévistes utilisaient couramment le concept d'opinion publique, particulièrement face à des épisodes de crise, comme ceux qui jalonnent la guerre de Cent Ans. Ils s'intéressent, pour cela, aux rumeurs, cris, doléances, ou encore à la propagande.

Est notamment analysé l'exemple de la mobilisation du tiers état par Philippe le Bel dans le cadre de sa lutte contre le pape Boniface VIII en 1303. Le monarque avait envoyé des commissaires dans les provinces, pour expliquer son attitude et recueillir l'adhésion de ses sujets. Les actes et procès-verbaux issus de cette campagne d'information révèlent qu'eurent lieu à cette occasion de véritables discussions et que Philippe le Bel et ses conseillers ont réussi à créer un véritable courant d'opinion publique, même si ce n'est qu'un artefact. L'épisode n'eut d'ailleurs pas de lendemain et c'est pourquoi Ph. Contamine est resté prudent dans ses conclusions : « L'historien doit éviter tout confondre. [...] Entre la « commune renommée » des années 1400 et l'opinion des années 1900, le changement est-il de degré ou de nature ? Serait-on passé des premiers vagissements à la pleine maturité ou plutôt d'un régime politique à l'autre ? »

À l'issue de sa communication, **Philippe Contamine** a répondu aux questions que lui ont posées **Philippe Levillain, Georges-Henri Soutou, Jean Tulard, Jean-Claude Casanova, Emmanuel Le Roy Ladurie, Jean Baechler, Rémi Brague, Jean-Claude Trichet** et **François d'Orcival**.

Rectificatif

La prochaine réunion du groupe de travail « Nouvelles technologies et société » ne se tiendra pas le 29 janvier après la séance, comme cela était annoncé dans la dernière Lettre, mais à une date qui sera ultérieurement précisée.

Dans la presse et sur les ondes

- **Jean Tirole** fait partie des 15 économistes sollicités par *Challenges* du 11 janvier pour décrypter les enjeux majeurs de 2018. Il répond à la question « La révolution numérique va-t-elle détruire des emplois ? »
- Jean-Christophe Rufin recevait **Jean-Robert Pitte** dans son émission « J'ai déjà connu le bonheur » sur France Culture le 14 janvier. Celui-ci est revenu sur son itinéraire, de la géographie du paysage à celle de la gastronomie et du vin (<https://www.franceculture.fr/emissions/jai-deja-connu-le-bonheur/jean-robert-pitte-geographe-du-gout>).
- « Peut-on punir les “fake news” sans instaurer une police de la pensée ? » se demande **Chantal Delsol** dans une tribune publiée dans *Le Figaro* du 16 janvier, après l'annonce par le président de la République d'une loi pour sanctionner la publication de fausses nouvelles en période électorale. « Les fausses nouvelles, affirme-t-elle, représentent l'un des poisons de la vie démocratique », ajoutant toutefois qu'elles sont aussi anciennes que la démocratie, même si les nouvelles technologies facilitent leur expression et démultiplient leur vitesse de diffusion. Les pouvoirs publics sont-ils, pour autant, habilités à s'en saisir ? Ch. Delsol estime que laisser à l'État le droit de tracer la frontière entre vérité et mensonge, c'est aussi ouvrir la voie à la répression de tous les avis discordants. « La société, conclut-elle, peut bien se défendre contre les canulars autant qu'elle peut les inventer » : « La liberté de la presse permet aussi les mensonges de la presse. Ils sont si liés l'un à l'autre que nous préférons risquer les mensonges pour demeurer libres de dire les vérités. » On pourra lire, en complément de cette tribune, celle de Mathieu Laine publiée dans le même numéro, qui invite à relire l'ouvrage de **Raymond Boudon**, *L'Art de se persuader – des idées douteuses, fragiles ou fausses* (1990).
- **Philippe Levillain** était le 19 janvier l'invité de l'émission « Culture monde » produite par Florian Delorme pour un échange sur la diplomatie papale avec Constance Colonna-Cesari et Marc Semo. Il a souligné que si la diplomatie pontificale passe pour la première diplomatie du monde, ses vraies réussites en termes de médiateur sont peu nombreuses. La plus récente est celle du canal de Beagle en 1978, l'intervention de Jean XXIII en 1962 relevant de simples « bons offices ». Pour le reste, il s'agit de négociations secrètes, difficiles à identifier dans leur subtilité.
- **Jean Tulard** était le 19 janvier l'invité de Franck Ferrand dans son émission « Au cœur de l'histoire » sur Europe 1, sur le thème « Crimes et attentats sous Napoléon ».
- « **Haïm Korsia**, la rencontre avant tout » : *La Croix* du 20 janvier consacre sous ce titre un long portrait au grand rabbin de France, en lien avec le « voyage de la mémoire » que celui-ci organise tous les ans à Auschwitz et qui rassemble 170 juifs et non juifs. « Parler semble aussi naturel que respirer chez cet homme volubile, parfois hâbleur, qui sait aussi écouter et se montrer curieux de son interlocuteur. [...] Il en est convaincu, la connaissance de l'autre est essentielle dans une société qui tend à se segmenter. La difficulté contemporaine à se rencontrer, à s'engager, le perturbe », écrit Clémence Houdaille, qui ajoute : « Ses amitiés, solidement entretenues, sont nombreuses et volontiers œcuméniques. »
- « L'amitié franco-allemand bat au cœur de la démocratie : dans nos Parlements », tribune de François de Rugy, président de l'Assemblée nationale, et **Wolfgang Schäuble**, président du Bundestag, dans *Le Figaro* à l'occasion du 55^e anniversaire du traité de l'Élysée. L'un et l'autre défendent la nécessité d'un nouveau traité de coopération franco-allemand.

À lire

- **Rémi Brague** a publié le 17 janvier *Sur la religion* (Paris, Flammarion, 256 p.). Quelques décennies après que l'Occident a cru en avoir fini avec Dieu, la religion est de nouveau placée au cœur de l'actualité et du débat public. L'essai de Rémi Brague, dont les bonnes feuilles ont été publiées dans le numéro du 11 janvier de *Valeurs actuelles*, se donne pour objet de clarifier l'usage de ce terme, qui recouvre des réalités très différentes et véhicule avec lui nombre d'idées reçues. Sont successivement envisagés « la religion dans ce qu'elle dit de Dieu et de l'homme, pris dans ce qui le constitue comme tel, à savoir la raison, puis ses rapports avec d'autres domaines de l'humain comme le droit et la politique, mais toujours avec le souci de montrer comment elle préserve ou menace ce à quoi l'homme d'aujourd'hui tient tout particulièrement, à savoir sa liberté morale et son intégrité physique. » Parmi les idées-forces de l'ouvrage, on retiendra par exemple l'affirmation selon laquelle que la conception que nos sociétés se font de la religion est encore informée, à leur insu, par leur culture chrétienne. Or, le christianisme, soutient Rémi Brague, est « la seule religion qui ne soit qu'une religion [...] Toutes les autres religions ajoutent au religieux une dimension supplémentaire ».

À savoir

- **Pierre Brunel** a donné le 8 janvier une conférence dans le cadre du séminaire Babylone « Psychanalyse et Littérature » organisé par le département de psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune de l'Institut mutualiste Montsouris, sur le thème « Rimbaud : le jeu du poète avec la folie ». Le discutant était le Professeur Maurice Corcos, psychiatre et psychanalyste.
- **Bruno Cotte** a rendu public le 15 janvier le rapport du groupe de travail qu'il a dirigé avec l'avocate Julia Minkowski dans le cadre des grands chantiers du ministère de la Justice.
- **Chantal Delsol** était le 18 janvier à Lorient pour une conférence « À quoi tenons-nous ? Les enjeux culturels de l'humanisme occidental », à l'invitation de l'association « L'Avenir est humain 56 ».
- **Thierry de Montbrial** a donné le 18 janvier une conférence au CNAM dans le cadre du cycle « Forum Europe » animé par le Professeur Nicole Gnesotto, titulaire de la chaire « Union européenne, institutions et politiques ».
- **Hélène Rey** fait partie du groupe de 14 économistes français et allemands qui ont publié le 17 janvier, sous l'égide du Centre for Economy Policy Research (CEPR) des propositions pour une réforme de la zone euro.
- Le 17^e Festival de la Biographie se tiendra à Nîmes du 26 au 28 janvier. Le thème retenu pour cette édition est « Les sens de l'histoire ». **Laurent Stefanini** en sera un des présidents d'honneur.